

Prévoyance professionnelle – Suisseculture Sociale met en place le « Réseau Prévoyance Culture »

Le „Réseau Prévoyance Culture“, fondé le 1^{er} mai 2009, regroupe cinq institutions de prévoyance (caisses de pension), dont les prestations sont adaptées aux besoins des acteurs culturels, toutes disciplines artistiques confondues. Dans ce sens, Suisseculture Sociale se concentre sur un échange d’informations entre les promoteurs, fondations, associations et organismes culturels. Ce projet a déjà reçu un accueil très favorable sur le plan politique.

Les SMS a envoyé 400 dépliant de Suisseculture Sociale (français, allemand) à ses membres pour les sensibiliser à nouveau à la prévoyance professionnelle. Plus d’une dizaine de membres SMS ont déjà adhéré à la Caisse de pension « Musique et Formation » à laquelle le SMS est affilié et qui fait partie de ce nouveau « Réseau ». Il s’agit notamment pour les musiciens d’obtenir les prestations de prévoyance suivantes :

- A la retraite: versement d’une rente de vieillesse accumulée jusqu’à la retraite, en complément des prestations de l’AVS.
- En cas d’invalidité: versement d’une rente d’invalidité et de rentes d’enfants d’invalides, en complément de l’AI.
- En cas de décès: versement d’une rente de partenaire et/ou d’orphelins, en complément des prestations de l’AVS.

Pour plus d’informations : <http://www.vorsorge-kultur.ch> et www.sms-online.org/fr/services/prevoyance